

Les aventures d'un C.V. : dédié aux Vaudoises

Autor(en): **Perret, David**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 52

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-216046>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou



Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRE-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—

six mois, Fr. 3.50 — Etranger, un an Fr. 8.70

ANNONCES : Canton, 20 cent.

Suisse et Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 25 décembre 1920. — Armoiries communales, suite (*Mérine*). — Lo Vilho Dêvesá : La Tringue (*Luc à Dzaquié*). — Les Aventures d'un C. V. (*M^{me} David Perret*). — Chataigne et vin nouveau, vers (*J. Petit-Senn*). — L'importance d'une virgule (*O. D.*). — FEUILLETON : Fille des champs (*D^r Chatelain*). — Vaudoises.

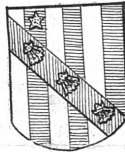
ARMOIRIES COMMUNALES

(Suite.)

Givrins. — Les armes de cette commune sont figurées par un sapin vert, qui s'élève d'une montagne à trois sommets, verte aussi. Ces armes, d'après le Calendrier historique vaudois, dateraient du XVIII^e siècle. On aimerait en connaître l'origine et l'histoire.



Grandcour. — Les armes de cette commune sont la reproduction d'un drapeau donné en récompense aux jeunes gens de Grandcour, en 1381, par le baron de Grandson, lequel était en guerre avec son voisin, le sire de Champvent. Les Grandcourtois traversèrent le lac, et par leur bravoure donnèrent la victoire à leur seigneur, le baron. Ce drapeau était aux armes des sires de Grandson : divisé verticalement en six bandes alternativement blanches et bleues, une large bande rouge chargée de trois coquilles d'or traverse obliquement de haut en bas et de gauche à droite ce champ bleu et blanc; au sommet de la seconde bande qui est bleue, et au-dessus de la bande rouge, les gens de Grandcour ont ajouté une étoile d'or.



Grandson possède un écu d'azur sur lequel respindit un soleil d'or et sous celui-ci un croissant de lune figuré, aussi d'or, les pointes tournées en haut. On a vu souvent le soleil et le croissant, ou le croissant seul, d'argent. Les couleurs de la ville sont le bleu et le blanc. (En héraldique, les « couleurs » d'une ville, d'un pays, d'un canton, etc. ne sont pas nécessairement celles de l'écusson, ceci dit pour ceux qui l'ignorent.) En 1675, le bailli fit don à la compagnie des musquetaires d'un drapeau aux couleurs de la ville : bleu et blanc.



Les armes de Grandson figurent sur de magnifiques sceaux des XV, XVI, XVII et XVIII^e siècles. Celui du XVI^e porte en outre la devise : PETITE CLOCHE FAICT GRAND SON.

Il ne faut pas confondre les armoiries de la ville de Grandson avec celles des sires de Grandson, dont nous avons parlé à propos de Grandcour. Ces armoiries, qui sont reproduites sur un vitrail de la Cathédrale, y représentent le baillage de Grandson qui avait pris pour armes celles des sires de ce nom.



Grandvaux. — L'écusson de Grandvaux porte un globe terrestre soit « un monde » surmonté d'une petite croix, d'argent sur un fond rouge. Ces couleurs rappellent celles de l'Evêché de Lausanne, dont Grandvaux dépendait. La présence du « monde » dans les armoiries de

Grandvaux a donné lieu à plusieurs hypothèses, que nous ne pouvons discuter ici. On constate déjà la présence du globe sur un sceau du XVI^e siècle.

Mérine.



LA TRINGUE

I

LE z'on l'appelâvan Jean-Louis — l'ire son nom dé baptême — lè z'altro l'ai desan *Petau*, qu'iré on raccourci de son nom vrebtable, mâ no, lè dzouveno, on ne cognessâi que *La Tringue*, po cein que l'amavè bin trinqua et que sa clêrinetta avâi — coumein li — on gran dé sau dein lou menet.

Falliâ lou reincontrâ dein lou gros dé Vaud, âi rressat dâi fein, dâi messon, et assebin dâi regâin, coumein la clêrinetta roncllâvâ! lè moufferiné, lè valse, lou pas anglais, lou chassé-croisé, la loutrebaque, et tot lou saint frusquin l'ai passavé; mâ iô l'iré lou pllie biô dé tot, l'iré po lè rressat dâi vénéindzé! Aloo, aloo, on fasâi la chette, et lou pllie dié l'iré onco Jean-Louis.

L'iré cognu du Mourtzî à Treycovagne, du Tolozena à Matou, du Fou à Prévondavau, tanquié à Pully, mimamein à Soleure, iô Pè z'aô zu avoué sa casaque dé milâna et avoué sè chauqué, tot cein po féré dans lè dzouvené, lè z'einfant et lè villhie assebin.

On aôton, dan, aprî vénéindzé, quand l'an zâo z'u praô fè la rioule à Tzerdonne, m'einlevâi-te pas se lou gâpion à Daôcré ne l'a pas fotu aô cliou, po cein que s'iré tro saoulâ, pu l'an étâ d'obedzi dé lou féré rameâ à sa coumouna. Corthézy, lou gardemare dé Vévâ, que lou cognessâi bin adrâ, qu'a zu la corvâie. L'ein an fé dâi recaffâie tot dâo long dâo tze-min!

Astou via dé Tzerdonne, vaite cé que reincontron l'ami Paley de St-Saphe.

— Te té fâ conduire ? que l'ai fâ.

— A Tzerdonne, tot coumein à Corseaux, Corsy et Jongny, l'an tota la racaille dâo pay; mâ no ne volion pas passâ à Saphorin, l'ai a dâi z'assassin.

Vaique mon Paley motchâ!

Ein passein à Tzibré, lou papa Déné l'ai fâ :

— Te vâ à la revuye, Petau ?

Que l'ai repon dé ratze-pi :

— Miau, miau, à Tzibré lè tzats, à Rivaz lè rats.

On bocen pllie lein reincontron on angliche que demande à Corthézy :

— Aô yess, veri well, pové-vo dire à moa ô is Chêxebresse ?

— Connais pas Chêxebresse, que l'ai fâ Corthézy.

La Tringue sé rebedoulâvé.

— L'é Tzibré, ein angliche, que l'ai fâ; on vai bin que te n'a pas voiadzi.

Ein passein à Epesses, vaite-pâ qu'Ugène lou sindiquo, que préparâvé vé lou borni sa cafetière à satan, l'ai fâ dince :

— Salûû... Petau, dé iô vin-tou dince accoublîâ ?

— De tzertzi dâi tchivré à la faire dé Brin po

voutré bocan, mâ nion n'a voliu no z'ein veindré, l'ai a traû dé bocan à Epesses.

— Vin baire on verro, Corthézy, fâ Ugène, et laissé mé la Tringue que défrou.

— Diabe lou pa, que l'ai repon, no sein appliy ti dou, et la Tringue l'a dû dêcheindre lè dou rampa d'égrâ dé la cave à Ugène.

Ein passein à Riex, lou conseiller Fauquex (vo l'ai bin cognu, qu'a ça balla carrafe) l'iré justamein que défrou, leu fâ dince :

— Dis-donc, Jean-Louis, djuvé-no ellia galèze loutrebaque !

— Nâ, que l'ai fâ, pâ ouah, pas po dâi bolliat.

Dévan d'arrevâ à Cully, reincontron on dzouveno stauffire, que demandé à Corthézy :

— Ach, wollen-siâ expliquer à moa, vo ist la strasse du lavabo ?

Corthézy que ne l'ai compregnâi gotta, l'a demandé à la Tringue, que l'ai repon :

— Po lè Tuteche, Lavabo, l'est la route des Monts de Lavaux.

(La reista âo bouan-an.)

Luc à Dzaquié.

Le danger de l'incognito. — Un haut fonctionnaire de police était au café. Entrent deux autres clients. L'un s'avança vers le fonctionnaire, la main tendue, le sourire aux lèvres. Le second resta un peu en arrière et se borna à incliner la tête, comme on le fait en présence d'une personne qu'on voit pour la première fois.

Alors le fonctionnaire de police, dévisageant ce dernier, l'interpelle :

— Mais, vous ne m'êtes pas inconnu, Monsieur. Nous nous sommes déjà rencontrés à ***.

— Ma foi, c'est possible; mais vraiment je ne me rappelle pas. Comment vous appelez-vous ?

— Voyons, vous me remettez bien. Ah ! moi, je ne dis pas mon nom.

— Alors, pourquoi ?... Avez-vous été enrôlé ?... (Rire général.)



LES AVENTURES D'UN C. V.

Dédié aux Vaudoises.

EN ces temps-là, le C. V. n'était pas si en faveur que cela.

On le voyait dans les tirs cantonaux, porté par d'alertes sommeliers; il est vrai qu'il en avait à peine le nom et rien de classique du tout. La jupe, blanche, ornée de bandes vertes — Liberté et Patrie, n'est-ce pas ? « Oh ! Liberté, que de fautes de goût on commet en ton nom ! » — écourtée à plaisir pour montrer le petit soulier, mordoré même, avec talon mince et haut; l'ombre, l'ébauche d'un tablier noir, encadré d'une large dentelle. Tel qu'il était, imparfait, fantaisiste, « opérette », ne le renions point; il a contribué, dans une mesure certaine, à sauver

de l'oubli, le vrai, l'historique, l'honnête costume vaudois de nos grand'mères.

Il en est ainsi de toutes choses; le parfait et l'imparfait se côtoient, se substituent; l'un faisant valoir l'autre.

Or, moi, je le portais aussi, avec constance, avec foi, avec conviction, avec vaillance; une prescience prophétique me faisait entrevoir sa renaissance, si j'ose ainsi dire. Le mien n'était point du tout, comme celui décrit ci-dessus; et bien qu'il ne fût nullement, non plus, conforme aux prescriptions de Mme Widmer, il était sévère, dans la rue du moins, comme il sied à un avant-coureur; rien que du noir et du blanc, beaucoup plus de noir que de blanc, et c'était louable, croyez-moi, en ce temps-là.

Mais, toutes les bonnes causes ont leurs martyrs; ma fidélité au costume de mes aïeules ne m'a pas valu que des compliments flatteurs. Vous en jugerez.

Il était peu connu aussi, le C. V. A Genève, où je le portai à l'occasion d'une fête, mon amour-propre fut mis à rude épreuve.

Ecoutez plutôt — j'allais dire, avec Tœpfer — « la populace imbécile » :

— Qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce que c'est ?

— Mais, c'est une étrangère.

— Non, c'est une nourrice.

En Suisse allemande, je fus mieux appréciée, ou pour parler avec la modestie qui convient, ce fut mon C. V. qui le fut.

— S'isch e Waadtländerin, disaient nos Confédérés, en se retournant.

J'avais hérité d'une grand'mère un chapeau de Montreux, un véritable, très grand et fort ancien. J'en étais très fière.

Je vous ai prévenues que j'ai rencontré du mauvais goût, je dirais du manque de goût, si ce qui manque se rencontrait, quand même il se rencontre.

Croyez-vous que mon chapeau, ce beau chapeau en fine paille tressée à la main, dans le canton de Vaud même, m'affirmait ma grand'mère, a subi une épithète que j'ai douloureusement ressentie pour lui, mais affrontée avec le stoïcisme que vous me reconnaissiez.

— Regardez donc ce couvercle ! disait-on dans la foule d'une petite ville, dont je tairai généreusement le nom.

— En voilà un échantillon ! ajoutait quelqu'un.

Enfin, une ère meilleure succéda à ces temps de pénible ignorance.

L'association des Vaudoises portant costume, fut créée. Un jour vint où je ne me vis plus seule; à une fête au village, nous étions trois et nous nous en glorifiâmes.

M. le syndic, dans son toast à la Patrie vaudoise mentionna notre présence, bien qu'il nous fit un peu plus tard, malicieusement remarquer que ces trois Vaudoises n'étaient en réalité qu'une Vaudoise... avec une Valaisanne et une Neuchâtelaise. Je me hâte d'ajouter que la Valaisanne et la Neuchâtelaise étaient nées Vaudoises tout de même.

Enfin, lors d'une réunion de Vaudoises, j'eus le plaisir d'entendre cette même foule ignorante, annoncer notre présence par ces mots :

— C'est une puissante abbaye de Vaudoises !

« L'union fait la force » sera éternellement vrai.

Oron-la-Ville, décembre 1920.

Mme David Perret.

A 19 fr. 80 près. — Une fillette avait avalé une pièce de 20 centimes. Celle-ci s'était arrêtée dans la gorge et étouffait l'enfant. On manda en toute hâte le médecin, qui arriva avec les instruments nécessaires pour extraire la pièce. Cela n'allait pas tout seul. L'opération était très douloureuse. L'enfant poussait des cris déchirants et se débattait dans les bras de sa bonne, qui avait grand-peine à la maintenir.

La mère, affolée, courait dans l'appartement en poussant d'affreux sanglots.

Le père n'était pas moins ému, mais s'efforçait de dissimuler. Les allées et venues de sa femme, accroissant encore son anxiété et son énervement; il fait à celle-ci d'un ton brusque :

— Veux-tu donc bien te calmer. On dirait pardi que ta fille a avalé une pièce de 20 francs.



CHATAIGNE ET VIN NOUVEAU

Monsieur Larise était un bon chrétien,
Charitable, pieux, en tout homme de bien;

Il ne manquait ni sermon ni prière,

Et dans le temple il se plaçait

Au premier coup de la première.

Jamais surtout il ne lisait

Ce que nous appelons la liste,

Et jamais il n'y choisissait

L'orateur à son gré; même il trouvait bien triste

Qu'on affichât nos bons pasteurs

Comme on affiche des acteurs,

Et qu'un chrétien abandonnât l'église

Où prêchait monsieur tel et tel,

Pour aller encombrer l'autel

Où pérorait le ministre à sa guise.

Il disait son avis avec trop de franchise

Cet homme respectable; aussi l'on m'a bien dit

Que, quoique honnête et bon, il fut souvent maudit

Par ceux que la candeur offusque et scandalise.

Dans le temple de son quartier,

Il édifiait l'assemblée

Par son air convenable à chanter, à prier;

Si la tranquillité parfois était troublée,

Canne en main il faisait l'huissier :

Il chassait le jeune écolier

A langue trop mobile, à tête écervelée,

Qui faisait au saint lieu des tours de son métier.

Certain lundi, dans le mois de janvier,

Que le souffle d'Eole avait glacé nos rives,

Les brebis du Seigneur, grelottantes, craintives,

N'osaient de leurs maisons désertier le foyer,

Pour aller adorer le Seigneur dans son temple.

(De ce froid-là nous n'avons nul exemple.)

Le thermomètre était au vingtième degré !

Affublé d'un surtout bien ample,

Aux premiers sons de l'airain consacré,

Monsieur Larise était sur le premier degré

De l'escalier de son église,

Les mains dans son manchon fourré.

Il marchait vers son banc d'un pas accéléré.

Ne croyez pas pourtant que sa place fût prise,

Il ne vint ce jour-là que le digne pasteur;

Larise se trouva tout seul pour auditeur,

Nul autre n'arriva : c'était, je crois, la bise

Qui des chrétiens glaçait le zèle ardent,

Car le pasteur était bon, cependant,

Orateur distingué, surtout fort charitable.

Dès qu'il voyait en peine son semblable,

De la pitié le divin descendant

Au malheureux le rendait secourable;

Il vit Larise assis, le nez dans son manchon,

Grelottant sur son banc malgré son capuchon.

« Mon frère, lui dit-il, le temps est déplorable;

Chez moi venez écouter mon sermon :

Du froid mortel de la saison

Nous braverons l'effet près de la cheminée.

Le fayard y pétille. » En personne bien née

Monsieur Larise obéit au pasteur.

L'église est par tous deux de suite abandonnée,

Et les voilà bientôt dans la douce chaleur

D'une chambre rebelle aux frimas de l'année,

Bien chauffée en dedans, au dehors bien fermée.

« Monsieur, dit le ministre, un petit doigt de vin

Ferait dans notre corps un effet tout divin;

Il ranime nos sens, il réveille notre âme;

L'usage en est permis, c'est l'excès qu'on en blâme.

— Hélas ! très volontiers, dit Larise gelé :

Je n'en bois pas souvent, il fait peur à ma femme,

Qui craint que mon esprit en puisse être troublé;

Mais dès que mon pasteur à boire m'autorise,

Je boirai sûrement, excusez ma franchise.

— Comment ! mais c'est bien dit. » Le pasteur, à ces

Du fond de son armoire amène sur la table [mots,

Un vase recelant la liqueur de La Vaux

(C'était un vin nouveau piquant et délectable);

Et tous deux, verre en main, boivent à leur santé,

Comme à l'honneur d'un Dieu puissant et redouté.

Mais, sans manger, un pasteur ne peut boire,
Car c'est là tout au plus ce que ferait Grégoire.

Notre brave prédicateur

De châtaignes aussi veut régaler Larise :

« Eh bien ! puisqu'à manger mon maître m'autorise,

Je mangerai. » Toutefois, l'orateur

De ce petit festin se souvient du prétexte;

Il saisit son cahier, il explique son texte :

« Il faut pour qu'un sermon soit toujours bien reçu,

La châtaigne croquante et le bon vin bourru, »

Disait tout bas Larise, et ce chrétien honnête

Sentait l'humilité se glisser dans sa tête.

Même on prétend qu'échauffé du cerveau,

A la fin du discours il s'écria : bravo !

Sans songer qu'un sermon, composé pour la chaire,

Devait plutôt édifier que plaire.

Si bien qu'on soit, de place il faut changer;

La bouteille finie ainsi que la prière,

Larise aurait voulu, restant là sans bouger,

Bien remplir ses devoirs en bien vidant son verre,

Mais le pasteur lui dit : « Bonjour, mon frère;

Sortant d'ici, prenez bien garde au froid;

Il fait aux gens plus de mal qu'on ne croit. »

Las ! il ne pensait pas deviner aussi juste,

L'apôtre du Seigneur. Au bas de l'escalier,

Notre homme, à qui le vin était peu familier,

Sent ses pieds chancelants s'affaisser sous son buste;

Saisi par la fraîcheur, il regagne en chantant

Son logis assez proche où sa femme l'attend.

En voyant son époux, jugez de sa surprise :

« Comment ! Qu'avez-vous donc ? Eh mais ! monsieur

[Larise,

Vraiment ! d'où venez-vous ? en quel état, bon Dieu ?

— Allons, paix ! mon enfant, je reviens d'un saint lieu

Où l'on fait des sermons. — Fi ! monsieur, quel pré-

Votre mensonge à coup sûr est nouveau : [texte !

Du sermon d'aujourd'hui dites-moi donc le texte !

— Mais... oui, c'était, je crois, châtaigne et vin nou-

[veau.

— Comment ! depuis trente ans que je suis votre

Jamais je ne vous vis dans ce vilain état; [femme

Vous iroque et menteur ! ah monsieur, c'est infâme !

Vous venez du sermon ? — Allons pas de sabat,

Ma bonne, et dans mon lit de suite qu'on me mène;

Puis que la bassinoire en mes draps se promène,

Car le pasteur m'a dit : « Prenez bien garde au froid. »

A toute bonne fin, la femme, ainsi qu'on croit,

Tout en grondant un peu fit coucher ce brave homme.

La raison lui revint après un large somme;

Et même en s'éveillant, offusqué du cerveau,

Il répétait encore : Châtaigne et vin nouveau.

J. Petit-Senn.

L'IMPORTANCE D'UNE VIRGULE.

ON nous raconte que le Grand Frédéric avait un faible particulier pour la langue française et s'entourait à Berlin d'hommes de lettres français. On prétend même qu'il faisait donner des ordres militaires ou autres en français. Ses secrétaires parlaient notre langue, mais n'étaient pas toujours au courant de toutes ses finesses.

Or, un jour, un pauvre diable fut accusé d'avoir commis je ne sais quelle pécadille; il passa devant un tribunal qui fut d'une extrême sévérité et qui le condamna à être pendu.

Le condamné sollicita sa grâce et eut gain de cause auprès du roi-sergent, car celui-ci, qui était de belle humeur ce jour-là (c'était probablement au lendemain de Rossbach), fit écrire par son secrétaire au directeur de la prison, et en français, l'ordre suivant :

« Grâce, pas pendre. »

Le secrétaire interpréta mal la pensée de son maître et écrivit :

« Grâce pas, pendre. »

Et c'est ainsi que le pauvre diable fut pendu.

* * *

A ce propos, il est intéressant d'établir le sens de la phrase suivante, sans rien changer dans l'ordre des mots et en ajoutant simplement un signe de ponctuation :

« Un paysan avait acheté un veau et la mère au paysan était aussi le père du veau. »

Cherchez, aimables lectrices et lecteurs ! O. D.